
Conseil extraordinaire des ministres de la Commission de l'océan Indien

Discours de Pr. Vélayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

26 novembre 2021, Saint-Denis de La Réunion

Monsieur le président et Messieurs les membres du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,

Madame la présidente du Conseil régional,

Monsieur le président du Conseil départemental,

Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

Après une belle soirée sous les auspices de la création littéraire hier soir à la Villa du Département, nous avons le plaisir de nous retrouver dans ce très beau cadre du Moca de la Région Réunion. Aussi, vous me permettrez tout d'abord de remercier la présidente du Conseil régional et le président du Conseil départemental pour leur accueil chaleureux. Je souhaite aussi remercier la présidence en exercice du Conseil des ministres de la COI d'avoir provoqué cette session extraordinaire qui nous permet, d'une part, de nous retrouver après des mois passés derrière nos écrans, et, d'autre part, de mobiliser les Etats membres, les observateurs et partenaires de la COI autour d'actions structurantes pour la région. Un dernier mot de remerciement pour les équipes de la préfecture, et plus particulièrement de la mission diplomatique, qui n'ont ménagé aucun effort pour faire de cette rencontre une réussite tant dans la forme que dans le fond.

Mesdames, Messieurs,

La dernière fois que les membres du Conseil des ministres de la COI ont eu l'occasion de se réunir physiquement, c'était en mars 2020 à la 34^{ème} session ordinaire de Mahé, aux Seychelles. Quelques jours après, nous étions plongés de plain-pied dans l'une des plus grandes disruptions de l'ère moderne. Le monde s'est mis à l'arrêt. Nous avons appris à conjuguer notre quotidien avec le verbe « confiner ».

La pandémie de Covid-19 n'est pas la seule disruption de notre temps. Le dérèglement climatique et ses conséquences est une autre rupture, celle des équilibres planétaires qui assurent ni plus ni moins que la stabilité d'un monde viable et généreux.

Ces deux disruptions sont des marqueurs de notre ère de l'anthropocène.

Quelles leçons devons-nous en tirer ?

La principale, j'en suis convaincu, c'est que l'entraide augmente par temps difficile ou en milieu hostile. L'entraide, comme l'écrivait Pierre Kropotkine est « un facteur d'évolution ». Elle émerge de multiples manières et rend les organismes *réunis* beaucoup plus forts et résilients, mieux armés pour traverser le temps long.

Pour autant, l'entraide n'est pas automatique, elle n'est ni constante, ni systématique. En revanche, elle s'exprime pleinement dans des conditions difficiles, dans des contextes tendus qui libèrent le potentiel prosocial des communautés.

Ainsi, on ne peut que constater toute la pertinence, l'utilité et même la nécessité d'une culture de l'entraide dans une période de risques systémiques.

C'est cette culture de l'entraide qui est au cœur de la COI. C'est une solidarité agissante qui est inscrite dans notre ADN et qui nous pousse, au Secrétariat général, dans les administrations de nos Etats membres, au sein de notre famille élargie des observateurs et des partenaires à être *compétents* en entraide. Et c'est tout l'objet de la session extraordinaire du Conseil des ministres de la COI d'aujourd'hui.

En effet, les travaux du Conseil des ministres seront consacrés à des sujets qui structurent nos liens de solidarité. Je pense à la préservation des biens publics régionaux que sont la santé, les écosystèmes et le climat.

La COI s'est fortement engagée sur le front de la lutte contre la pandémie de Covid-19 sans négliger les autres fronts de santé humaine et animale qui nécessitent vigilance et intervention dans nos Etats membres. Sur le climat et les milieux naturels, la COI mobilise des partenariats conséquents pour mieux prévenir les risques de catastrophe, pour améliorer les prévisions saisonnières et donner les outils de planification nécessaires aux administrations des Etats.

Dans le même temps, il nous faut soutenir la relance régionale. La COI est ici un soutien aux Etats membres. L'erreur serait de faire comme avant alors que la pandémie de Covid-19 et le défi climatique nous obligent à faire autrement. Nos vastes étendues océaniques sont un nouvel horizon. L'économie bleue, dans un espace sécurisé, est pleine de promesses. La COI devra mobiliser les partenaires pour mettre en œuvre le plan d'action régional sur l'économie bleue.

Parallèlement, la COI sera en mesure d'apporter un soutien conséquent aux acteurs des industries culturelles et créatives avec l'Agence française de développement. C'est un projet de relance économique et aussi un projet de cohésion, de lien social, un projet qui donne du sens et permet de dire au monde la singularité de l'Indianocéanie.

Les hommes et les femmes de nos îles sont notre première richesse. Et je pense ici particulièrement aux jeunes. C'est pourquoi la présidence en exercice du Conseil fait, avec raison, des questions de formation étudiante et professionnelle et de la mobilité un axe fort de notre action solidaire. Former, former tout le temps, partout, à tous les niveaux pour donner les clés d'un épanouissement individuel et participer au bien-être collectif comme au développement de nos territoires. C'est plus qu'une urgence : c'est une responsabilité, une responsabilité d'autant plus importante que nos îles accueilleront en 2040, c'est-à-dire demain, près de neuf millions de jeunes sur le marché du travail ! Nous devons donc dès maintenant construire des programmes de mobilité, de formation, des programmes qui sont en phase avec les priorités de nos Etats. Pour ce faire, il nous faut non seulement mobiliser les partenaires mais aussi faire preuve d'imagination car 60% des métiers de demain n'existent pas encore !

Pour réaliser ces missions, il nous faut poursuivre l'évolution fonctionnelle et institutionnelle de la COI. Il s'agit de cadres nous permettant de mobiliser des financements internationaux au bénéfice de nos pays, de ressources humaines et techniques pour porter des projets concrets tournés vers les résultats ou encore de ressources financières pour investir dans nos propres actions de coopération. D'ores et déjà, la COI sait pouvoir compter sur ses membres observateurs et ses partenaires au développement. Nous vous sommes reconnaissants de vos appuis techniques et financiers et nous comptons sur vos soutiens renouvelés dans les secteurs d'intérêt commun.

Comme vous le constatez, Mesdames et Messieurs, cette session extraordinaire du Conseil des ministres est une rencontre de solidarité et d'avenir : elle fixera le cap de notre action collective dans un contexte global qui reste bouleversé. Au Secrétariat général, nous sommes prêts.

Je vous remercie de votre attention.